


Pessac : elle invente le viol de ses enfants

 sudouest.fr/2018/03/20/-4295244-4583.php

Publié le 20/03/2018 à 8h54. Mis à jour à 8h57.



La femme a été placée en garde à vue
Drouinaud Emilie

Une femme a été mise en garde à vue, soupçonnée d'avoir inventé des viols de son ex-mari sur leurs enfants communs

Une Pessacaise de 30 ans a été placée en **garde à vue** par les policiers de la Brigade départementale de protection de la famille (BDPF) et s'est vu notifier une convocation pour comparaître prochainement devant le tribunal correctionnel aux côtés de son compagnon.

Cette mère de famille devra répondre de **dénonciation de faits imaginaires**. En effet, au mois de novembre dernier, elle avait déposé une plainte au commissariat contre son **ex-mari** dont elle indiquait qu'il avait **violé leurs jeunes enfants**. Interpellé et placé en garde à vue, l'ex-mari et père des deux victimes présumées, niait en bloc. Les enfants, auditionnés par les enquêteurs spécialisés de la BDPF, ont avoué avoir **menti sur ordre de leur mère et du compagnon de cette dernière**.

Tous deux ont donc à leur tour été convoqués et placés en garde à vue. Ils devront s'expliquer devant leurs juges pour avoir inventé cette histoire.